

## Lait des prés IP-SUISSE

27.04.2021

Nom	Prénom	n° Agrosolution	
Adresse	NP	Lieu	Ct.
E-Mail	Mobile	n° ct.d'expl.	



Pour actualiser vos données:  
www.ipsuisse.ch > Login

<input type="checkbox"/> Notification	
<input type="checkbox"/> Avertissement	
<input type="checkbox"/> Exclusion	

Status

- Respecté  
 Pas respecté  
 Pas contrôlé  
 Pas applicable  
 Existant

Résultats A à D (questions 3 à 6)  
Objectif: 25pts dès le 1.1.2015

20.0

Points totaux:  
Objectif: 50pts dès le 1.1.2015

46.0

Au total, 40 points doivent être atteints de suite, dont 20 points dans les 4 premiers secteurs A, B, C et D.

		Indication	Correction	Remarque
Taille de l'exploitation				
1.1	ha surface agricole utile	44.99		
1.1.1	ha prairies permanentes inc. prairies extensives	16.74		
1.1.2	ha terres ouvertes	14.75		
1.1.3	ha prairies artificielles	13.5		
1.1.4	ha de cultures intercalaires	5.50	<input type="checkbox"/>	
1.1.5	ha ensilage maïs	9.30	<input type="checkbox"/>	
Lait produit / vache laitière				
2.1	Toutes les vaches laitières (A1) respectent les exigences SRPA	✓	<input type="checkbox"/>	
2.2	Les vaches laitières ne consomment pas de soja	✓	<input type="checkbox"/>	
2.3	production laitière par vache en kg	10,000.0	<input type="checkbox"/>	
2.4	UGB vaches laitières (cat. A1)	70.0	<input type="checkbox"/>	
	kg de lait produit	700,000		
2.5	UGBFG totaux	83.0	<input type="checkbox"/>	
	Part des vaches laitières par rapport à tous les UGBFG (en %)	84.34		
	Production laitière en kg/vache par année	10,000		
2.6	Consommation de concentrés en kg par vache	900	<input type="checkbox"/>	
	Concentrés en production laitière	63,000		
2.7	Surface en ares de pâture des vaches (troupeau) durant les mois de juin, juillet et août	480	<input type="checkbox"/>	
	Surface moyenne en ares de pâture par vache durant les mois de juin, juillet et août	6.86		
2.8	dt. d'herbages produits sur l'exploitation	3,500	<input type="checkbox"/>	
2.9	dt. de consommation de fourrages sur l'exploitation	5,330	<input type="checkbox"/>	
2.10	dt. de consommation de fourrages pour les vaches laitières	4,800	<input type="checkbox"/>	

3	A. Part de la pâture durant la période de végétation (en %)	20.58			0
4	B. Part des fourrages verts durant la période de végétation (en %)	60.00	<input type="checkbox"/>		6
5	C. Part d'herbages produits sur l'exploitation (en %)	72.92			4
6	D. Consommation de concentrés en kg pour les vaches laitières	63,000			10
7	E. Production laitière par ha de surface de fourrages grossiers (SFG)	16,925			4
8	F. Détention respectueuse des vaches laitières	10	<input type="checkbox"/>		10
	<input checked="" type="checkbox"/> SST et SRPA respectés <input checked="" type="checkbox"/> Accès en permanence à l'eau au pâturage <input checked="" type="checkbox"/> Climat d'étable optimal en été (ex. ventilateur) <input checked="" type="checkbox"/> Aire de sortie en dur, avec récup. des liquides	<input checked="" type="checkbox"/> En hiver, > 20 jours/mois d'accès à l'aire de sortie <input checked="" type="checkbox"/> Zone d'ombre au pâturage ou accès permanent à l'étable <input checked="" type="checkbox"/> Stabulation libre: aire de sortie + alimentation min. 6m2; <input checked="" type="checkbox"/> Brosse à disposition (étable/aire de sortie)			
9	G. Âge moyen des vaches laitières sur une année (troupeau)	5.06	<input type="checkbox"/>		1
10	H. Utilisation d'azote: kg d'engrais minéral N/ha/an sur les surfaces herbagères	0.0	<input type="checkbox"/>		5
11	I. Prestations biodiversité: nombre de points selon l'auto-contrôle	18.97			2
12	J. Communication avec les consommateurs	0	<input type="checkbox"/>		0
	<input type="checkbox"/> L'exploitant a un site Internet <input type="checkbox"/> Panneaux IP-SUISSE visibles <input type="checkbox"/> L'exploitant organise des événements avec de la publicité	<input type="checkbox"/> L'exploitant fait de la pub en champs (panneaux <input type="checkbox"/> Le panneau lait des prés d'IP-SUISSE est visible			
13	K. Formation de jeunes dans le secteur des "métiers vert"		<input type="checkbox"/>		0
14	L. Prestations sociales sur l'exploitation		<input type="checkbox"/>		0

#### Remarques

#### Généralités


Le/la producteur/trice renonce au contrôle et sort du programme IPS, il reste cependant membre et reçoit les vignettes AQ-viande et Suisse Garantie (pour autant qu'il existe un contrôle des exigences de base valable, réalisé durant les 3 dernières années).

Le /la producteur/trice renonce au contrôle et sort du label IP-SUISSE, AQ-viande et Suisse Garantie incl.

Le/la producteur/trice certifie par sa signature son auto-déclaration et atteste avoir pris connaissance du protocole de constat.

Date	Heure de fin du contrôle	Signature du producteur/trice	Signature du contrôleur	OI